

La Lettre



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest

du Centre-Ouest



N° 20

édito

Notre syndicat s'est engagé dans un vaste programme de modernisation de ses installations. D'abord, le château d'eau de La Véquière sera bientôt opérationnel. Il offrira une plus grande sécurité en termes d'approvisionnement des abonnés et permettra de contenir les coûts d'exploitation, notamment celui des consommations électriques. En effet, la distribution sera assurée par gravitation et non plus par surpression permanente comme aujourd'hui.

En second lieu, pour améliorer notre rendement et traquer les fuites dans les délais les plus courts, nous renforçons notre sectorisation afin d'isoler le plus rapidement possible les secteurs « fuyards » et de localiser les « casses » sur les canalisations de distribution.

Le troisième point concerne la télérelève qui devrait progressivement se déployer. Elle permettra de relever vos compteurs à distance, sans vous déranger dans votre vie quotidienne. Plus simple et plus rapide que la relève manuelle, elle offrira un meilleur service : une facturation sans acompte mais au réel et des possibilités d'information rapide en cas de fuite chez l'abonné. Cet ensemble de mesures et ces investissements concourent à une gestion optimisée des ressources en eau et à un souci permanent de bonne gestion des deniers publics.

Evidemment, nous restons toujours vigilants sur la qualité de l'eau. Cependant, de nouvelles molécules de pesticide apparaissent régulièrement que nous réussissons, à ce jour, à traiter avec nos moyens techniques. Toutefois, des questions se posent pour le futur : jusqu'à quand en serons-nous capables avec nos outils actuels ? Et à quel prix, en cas de transformation des unités de traitement ? Nul ne peut aujourd'hui avancer de pronostic. La meilleure assurance pour l'avenir reste la protection de la ressource en préservant les terres agricoles. Nous nous y employons également dans les limites du droit et de la réglementation.

Nous espérons ainsi continuer à vous offrir un service de qualité à coût modéré.

Bonne lecture et à bientôt,

Bien sincèrement.

Pour les élus,

Jean-Pierre RIMBEAU

Président du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest



La vie du syndicat

Page 2



Dossier
Point sur la qualité

Page 3



Les actus Re-Sources

Page 4

LA VIE DU SYNDICAT

INFORMATIONS AUX ABONNÉS



Des nouvelles du cercle des citoyens de l'eau :

En 2023, le cercle des citoyens de l'eau s'est réuni à quatre reprises pour tout d'abord être éclairé sur une étude en cours sur le bassin de la Sèvre niortaise appelée HMUC, comportant les volets hydrologie, milieux, usages et climat.

Les citoyens de l'eau ont été sollicités par les élus du Syndicat pour traiter de la question de la tarification sociale de l'eau. Les apports d'informations d'ordre réglementaire et technique ont donné place à de riches échanges de points de vue et d'opinions. Les citoyens ont finalement retenu la solution de proposer aux élus un tarif unique de l'eau.

Par ailleurs, les citoyens de l'eau se sont montrés particulièrement intéressés par le sujet des économies d'eau au quotidien qu'ils ont pu aborder, lors de la dernière réunion, au travers d'exemples de collectivités de l'eau très inspirants.

Nul doute que ce sujet sera développé en 2024 ...

Si le cercle des citoyens de l'eau vous intéresse, vous pouvez contacter Nicolas Moreau, l'animateur au 05 49 06 99 21 ou par mail nicolas.moreau@syndicat-seco.com qui répondra à vos questions.

Une chasse d'eau qui fuit, c'est environ 25 L/h, soit 220 m³/an de gaspillage.

LeCotentin
economie locale

DEMAIN L'EAU : CONSTRUIRE NOTRE QUOTIDIEN AVEC UNE EAU PLUS RARE

Dans un contexte de dérèglement climatique et face au manque d'eau grandissant, l'agglomération de Lons-le-Saulnier travaille pour anticiper et gérer les risques de pénurie. En 2022, aux côtés de la collectivité et d'autres structures techniques partenaires, le CPE a initié le projet « Demain l'eau ». Objectif : permettre aux citoyens de s'approprier le sujet, et proposer à des groupes de citoyens volontaires des expériences d'économie d'eau.

QUELQUES DISPOSITIFS D'ÉCONOMIE D'EAU

Retrouvez le logo ci-contre en magasin, il vous indiquera les produits permettant de diminuer votre consommation d'eau.

LA CHASSE D'EAU 3/6 L La quantité d'eau adéquate est utilisée en fonction des besoins. 50 à 62 % d'économie 35 € le mécanisme	LE MOUSSEUR OU AÉRATEUR Disposé sur un robinet de cuisine (6,5 L/min) ou de salle de bain (4,5 L/min), il diminue le débit de l'eau. 50 à 70 % d'économie 2,50 €
LE RÉDUCTEUR DE DÉBIT 8 L/min Placé entre le robinet et le flexible de douche, il diminue le débit de l'eau sans altérer le confort d'utilisation. 25 à 50 % d'économie 6 €	LA DOUCHETTE ÉCONOME 8 L/min Elle diminue le débit de l'eau tout en maintenant un confort optimal. 25 à 50 % d'économie De 15 à 50 €
LE MITIGEUR THERMOSTATIQUE Il permet de maintenir une température constante dans la douche et de la régler très facilement. 20 à 30 % d'économie d'eau chaude, 50 % avec une butée Entre 50 et 200 €	LE MITIGEUR Il simplifie le réglage de la température de l'eau et s'il dispose d'une butée, le débit s'adapte au besoin. De 50 à 160 €
LE SABLIER DE DOUCHE Il s'écoule sur une durée de 5 minutes et permet de limiter le temps passé sous la douche. 5 €	L'ÉCO-SAC Placé dans le réservoir des toilettes de 9 ou 12 L, il réduit le volume d'eau évacué lors de chaque chasse d'eau. 25 à 50 % d'économie 1,50 €

Pour installer ces dispositifs, consulter nos vidéos sur www.seco.com/cbercollective.

Dossier



LE STOCKAGE D'EAU POTABLE À LA VÉQUIÈRE

Un projet essentiel pour le SECO

Lancés depuis plusieurs mois, les travaux avancent bien.

Pierre Méry, Directeur du Syndicat nous en dit plus.



Quel est l'objectif de ce projet ?

Il s'agit d'assurer un stockage d'eau potable sur une durée de 24 h pour la majeure partie du territoire desservi par le SECO.

Ce stockage représente un volume de 5000 m³ réparti ainsi :

- Un château d'eau de 2000 m³
- Deux réservoirs au sol de 1500 m³ chacun.

Cette opération se déroule au lieu-dit la Véquièrre, sur la commune de Surin, en un point haut du territoire.

En parallèle, il est nécessaire de restructurer le réseau. Les travaux portent sur un linéaire d'environ 18 km et concernent les communes de Sainte-Ouëne, Surin, Xaintray, Béceleuf, Germond-Rouvre, Saint-Pompain, Villiers-en-Plaine, Faye-sur-Ardin, Saint-Maxire et Sciecq.



ZOOM SUR LA QUALITÉ DE L'EAU EN 2023



Le chantier en cours à La Véquière (Surin)

Quelles sont les améliorations attendues ?

En cas de coupure à l'usine de Beaulieu (pour des opérations de maintenance par exemple), la distribution de l'eau auprès des abonnés sera maintenue car le château d'eau restituera gravitairement son stock.

Aujourd'hui, l'eau est distribuée en flux tendu, ce qui est très énergivore. Demain, le remplissage des réservoirs se fera sur commande, ce qui limitera le temps de fonctionnement des pompes.

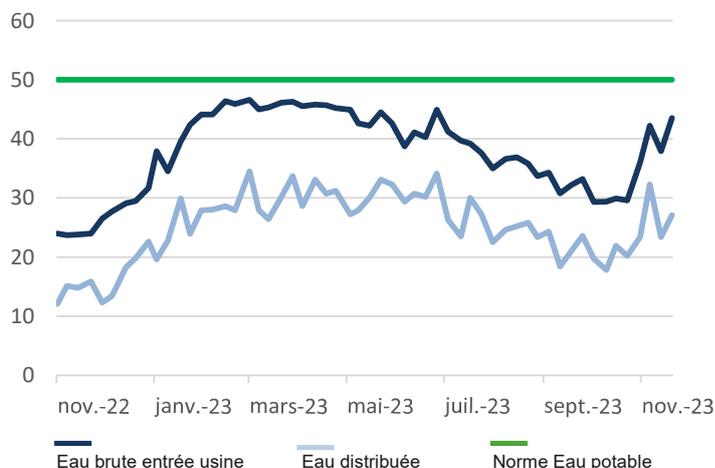
Quand prendront fin les travaux ?

Le chantier avance bien, aucun retard n'est pris pour le moment malgré les conditions climatiques difficiles ces derniers mois. Le planning prévoit une mise en fonctionnement des ouvrages au dernier trimestre 2024.



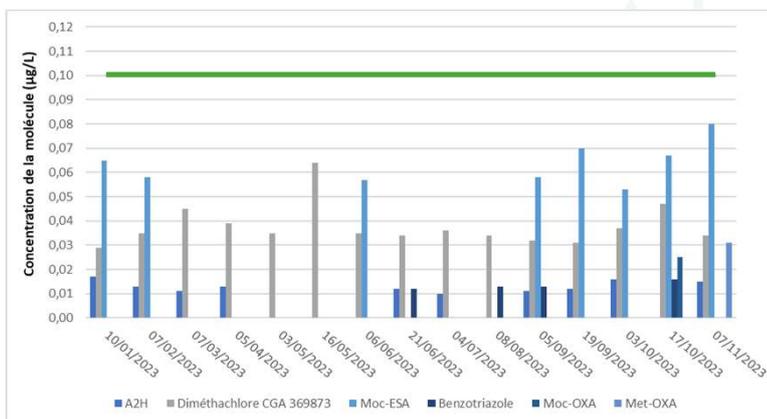
Pose de nouvelles canalisations d'eau potable

Suivi annuel des nitrates (exprimé en mg/L)



Les valeurs de la concentration en nitrates ont augmenté au début de l'année, en lien avec la pluviométrie et la recharge de la nappe. A partir de l'été, ces valeurs ont progressivement diminué jusqu'à un nouveau cycle de précipitations à l'automne. La recharge de la nappe dès novembre a été plus précoce que les années précédentes (janvier en règle générale).

Suivi annuel des pesticides avant traitement (valeurs sur les détections exprimées en µg/L)



A2H : Atrazine 2 Hydroxy
Moc-ESA : Forme ESA du métolachlore
Moc-OXA : Forme OXA du métolachlore
Met-OXA : Forme OXA du métazachlore

Norme Eau potable

Ce graphique présente le suivi des pesticides opéré au cours de l'année 2023.

Ce suivi porte sur l'eau brute, c'est-à-dire l'eau issue des captages avant son traitement à l'usine de Beaulieu (Echiré). Ce traitement vis-à-vis des pesticides consiste en un passage sur filtre de charbons actifs en grains.

Les deux molécules principalement retrouvées sont des métabolites (c'est-à-dire issues de la dégradation d'une substance active) d'herbicides.

LES INFOS



COMMENT INTEGRER LA PRODUCTION D'ENERGIE DANS L'AGRICULTURE TOUT EN PROTEGEANT LA QUALITE DE L'EAU ?

Conférence - Table ronde



Conférence

Comment intégrer la production d'énergie dans l'agriculture tout en protégeant la qualité de l'eau ? Telle a été la question traitée par Yves Le Roux, Professeur à l'Université de Lorraine, au cours de cette conférence suivie d'une table ronde à laquelle ont participé des représentants de collectivités et de structure de conseil.

Retrouvez l'évènement en vidéo sur notre chaîne Youtube : www.youtube.com/@SyndicatSeco



Au printemps 2024

UNE ANIMATION FONCIÈRE AUTOUR DES CAPTAGES

Le Syndicat souhaite entrer en contact avec les propriétaires des parcelles situées à proximité directe des captages d'eau potable (dans le périmètre de protection rapprochée) afin d'évoquer, avec leur fermier le cas échéant, les modalités de gestion de la parcelle conciliant la préservation de la qualité de l'eau.



De mars à mai

OPERATION ENTERRE TON SLIP !

Il y a de la vie dans le sol ! En moyenne, pas moins de 10 milliards de micro-organismes dans quelques grammes de sol et chacun joue son rôle : stocker le carbone, filtrer l'eau, améliorer la fertilité, ...

Pour savoir si leur sol possède une bonne activité biologique, les animateurs agricoles du SECO proposent aux agriculteurs du secteur d'enterrer un slip blanc en coton bio sous 15 cm de terre. Au bout de deux mois, on déterre le slip : plus il est dégradé, plus le sol est vivant !



Contact

SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST
Lieu-dit Beaulieu 79410 ÉCHIRÉ
Cellule d'animation du Programme Re-Sources :
Tél. 05 49 06 99 21 • re-sources@syndicat-seco.com

Avec le soutien financier de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Lettre d'information locale du Syndicat du Centre-Ouest – Décembre 2023 - N°20

Directeur de publication : Jean-Pierre RIMBEAU, président du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest - Crédit photos : Claude Clin et Syndicat des Eaux du Centre-Ouest - Impression : Imprimerie Nouvelle - Distribution : Milee (11300 exemplaires) - Conception graphique : Nathalie Louvet - Réalisation : Syndicat des Eaux du Centre-Ouest.

Légende photo : page 1, La Sèvre niortaise à Saint-Maxire.